

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139341-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17
décembre 2024
D-2024/422**

Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Bibliothèque de Bordeaux. Cotisation Cité Bleue. Année 2024. Autorisation

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Située au cœur du quartier Bacalan à Bordeaux, la zone d'activité Achard a été transformée en zone d'utilité et est devenue la Cité Bleue en 2022. Le projet s'appuie sur un triple engagement :

- Des acteurs économiques et associatifs engagés dans la transition écologique, la transmission, la production locale, le lien social et la culture
- Un aménagement et des événements ouverts sur le quartier
- Une coopération pour un projet de transformation progressif et collectif.

Cet espace a vocation à relever au quotidien les enjeux économiques, sociaux et écologiques, pour produire, se rencontrer, travailler et partager l'espace urbain. Ainsi, la Cité Bleue modifie le modèle d'occupation de l'espace, en optimisant la mise à disposition de ses locaux. Aujourd'hui, la Cité Bleue est dotée du statut d'association Loi 1901, et ce cadre juridique lui permet de servir l'intérêt général.

Pendant la période de rénovation de la Bibliothèque de Bacalan, la Cité Bleue peut mettre à disposition de la Bibliothèque de Bordeaux une structure d'accueil située rue Achard, dans le cadre de la mise en place d'un « point bibli », afin de maintenir un service aux usagers, les mercredis et samedis jusqu'au 30 juin 2025.

Afin de pouvoir bénéficier de ce partenariat, la Bibliothèque de Bordeaux doit adhérer à la Cité Bleue, sans aucune autre contrepartie financière.

La cotisation à cet organisme s'élève à 30 € pour l'année 2024.

Cela étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver l'adhésion de la ville de Bordeaux à la Cité Bleue
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX